

LES MATINALES DE L'ACPI **2018**

→ Mardi 19 juin 2018
→ Hôtel de l'Industrie

→ L'Association des Conseils en Propriété Industrielle organise avec la Chambre Arbitrale Internationale de Paris la première conférence-débat consacrée à l'accompagnement 360° proposé par les cabinets de conseil en propriété industrielle

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

INNOVATION & MEDIATION : UN DUO D'AVENIR



→ LIEU

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Hôtel de l'Industrie

4, place Saint-Germain-des-Prés
75006 Paris

→ DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE-DÉBAT

- ⌚ **8h00** : Accueil-café
- ⌚ **8h30** : Ouverture de la conférence-débat
par Eric Le Forestier et Baudouin Delforge
- ⌚ **8h40** › **10h10** : Table ronde « L'anticipation
au service de l'innovation »
- ⌚ **10h10** › **11h** : Grand angle « Médiation :
une justice à l'écoute de notre époque »
- ⌚ **11h** › **12h30** : Table ronde « Décryptage
d'une médiation »
- ⌚ **12h30** : Philippe Rossinot, Responsable
du pôle Economie de la connaissance,
Groupe Caisse des Dépôts
- ⌚ **13h** : Clôture de la conférence-débat
par Eric Le Forestier et Baudouin Delforge

→ Cocktail apéritif



ORGANISATION & RELATIONS EXTÉRIEURES



Nicole Tortello Duban
AleVia Conseil
Ligne directe : + 33 6 58 42 04 80
hello@alevia360.com

L'Association des Conseils en Propriété Industrielle (ACPI) organise, en partenariat avec la Chambre Arbitrale Internationale de Paris (CAIP), la première conférence-débat dédiée à l'accompagnement 360° proposé par les cabinets de conseil en propriété industrielle. La Matinale du 19 juin 2018 invite universitaires, acteurs de la R&D, incubateurs, designers, startups, PME, grands groupes, magistrats..., à explorer ensemble les avantages d'une « stratégie 100 % anticipation », pour libérer le potentiel des entreprises créatives et innovantes.

— PROFESSION « CPI »

Ingénieurs ou juristes de haut niveau, les conseils en propriété industrielle sont spécialisés dans le secteur des brevets ou dans celui des marques, des dessins & modèles et des noms de domaine. Le plus souvent, leurs cabinets développent cette double expertise.

Ils accompagnent les créateurs de valeur au quotidien, dans la durée et en toute indépendance.

Ils interviennent auprès de tous les acteurs de l'innovation dans la **protection, l'exploitation, la valorisation et la défense de leur patrimoine immatériel.**

A cette expertise transversale, s'ajoute une grande **proximité avec l'écosystème**

de la création, de la recherche et de l'innovation.

— ACTEURS CLÉS DE LA CROISSANCE

La profession a pour objectif d'apporter une expertise pointue aux grands groupes, de contribuer à transformer les PME en ETI, et d'aider les startups à se développer à l'international.

Pour y parvenir les conseils en propriété industrielle étudient la spécificité du projet, privilégient le secret ou la publicité d'un dépôt et organisent une protection efficace en tenant compte de la stratégie business et de l'environnement de leurs clients. Ils mesurent également les risques au vu des droits des concurrents, contestent ceux-ci ou suggèrent des adaptations pour une protection optimale.

Enfin, ils anticipent la commercialisation à l'étranger et mettent en place des procédures de surveillance afin d'assurer la pérennité des droits acquis.

— DE LA VEILLE À LA GESTION DES DIFFÉRENDS

Un nombre croissant de cabinets propose également des prestations en intelligence économique pour assurer la veille concurrentielle de leurs clients ou pour accompagner leur management de l'information et des connaissances. Cette

activité complémentaire est appelée à se développer grâce au partenariat établi, en 2017, entre l'Association des Conseils en Propriété Industrielle et l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN).

Certains conseils en propriété industrielle s'orientent également vers la médiation pour contribuer à la résolution des conflits qui peuvent paralyser l'activité des entreprises innovantes. L'ACPI incite la profession à acquérir cette compétence et favorise l'accès à ces médiateurs spécialisés par l'intermédiaire de sa Commission d'arbitrage et de médiation. Cette Commission de l'ACPI organise la promotion des procédures de médiation en propriété industrielle qui sont administrées par le Secrétariat permanent de la Chambre Arbitrale Internationale de Paris.

Encouragée par la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle, la médiation sera au cœur des échanges de la conférence-débat du 19 juin 2018, avec le regroupement exceptionnel d'intervenants clés de la médiation spécialisée en propriété intellectuelle, la présentation de cas concrets et la remise du vade-mecum « IP Mediation ».

PROGRAMME

→ OUVERTURE

Eric Le Forestier, Président de l'Association des Conseils en Propriété Industrielle et **Baudouin Delforge**, Président de la Chambre Arbitrale Internationale de Paris

→ PRESENTATION DE LA MATINALE

Frédérique Jeske, Directrice générale du Réseau Entreprendre

→ DEUX TABLES RONDES :

L'ANTICIPATION AU SERVICE DE L'INNOVATION

Modération des débats : **Nicolas Hautier**, Conseil en propriété industrielle, associé du cabinet Hautier IP

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Stéphanie Dameron, Professeur de stratégie, Directrice de la chaire «Intelligence Economique et stratégie des organisations», Université Paris Dauphine

Thomas Landrain, Co-fondateur et Président de Just One Giant Lab

Benjamin Carlu, Co-fondateur et Président de l'Usine IO

Laurent Baly, Président de la SATT Sud-Est et Président du Réseau SATT

Françoise Barutel Naulleau, Vice-présidente de la 3^{ème} chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, propriété intellectuelle et industrielle

DÉCRYPTAGE D'UNE MÉDIATION

Modération des débats : **Guillaume de La Bigne**, Conseil en propriété industrielle, associé du cabinet LLR, Président de la Commission d'arbitrage et de médiation de l'ACPI

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Elie Znaty, Directeur scientifique de Bertin Technologies, administrateur de l'ASRC et de France Innovation

Valentine Poylo, Responsable du département PI - Partenariats industriels, SNCF Réseau

Christophe Chaptal de Chanteloup, Fondateur du cabinet en stratégie et organisation CC&A, Directeur de Design fax et Président de l'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle

Priscille Pedone, Avocat au Barreau de Paris, accompagnatrice en médiation

Irina Guérif, Secrétaire Général de la Chambre Arbitrale Internationale de Paris

→ ...ET DEUX GRANDS TEMOINS :

MÉDIATION : UNE JUSTICE À L'ÉCOUTE DE NOTRE ÉPOQUE

Michèle Weil-Guthmann, Magistrat honoraire, Médiatrice assermentée et agréée

Jean Mirimanoff, Magistrat honoraire, Médiateur assermenté et agréé

BIOGRAPHIES

DES INTERVENANTS



FRÉDÉRIQUE JESKE

→ Directrice du Réseau Entreprendre

Passionnée par l'entreprise et engagée pour sa transformation, Frédérique Jeske n'a cessé de l'observer, de la challenger, de la réinventer. D'abord en tant que consultante en communication institutionnelle et commerciale, puis comme

dirigeante dans des PME françaises (Editions Francis Lefebvre, Groupe Moniteur) et des grands groupes internationaux comme Reed-Elsevier. Après une expérience de direction et de développement d'agence de communication multicanal et régie publicitaire chez Elsevier Masson, Frédérique Jeske s'est engagée plus directement au service des PME, d'abord en dirigeant le groupe UPE13 à Marseille (MEDEF), puis à la direction générale de la Fédération Internationale Réseau Entreprendre, communauté de plus de 14 000 dirigeants, qui accompagne les entrepreneurs en développement dans 10 pays.



NICOLAS HAUTIER

→ Conseil en propriété industrielle et Mandataire européen en brevets, associé gérant de Hautier IP
Ingénieur Arts & Métiers, Nicolas Hautier conseille aussi bien des grands groupes industriels que des PME, des startups ou des laboratoires de recherche, dans leur stratégie de protection et

de valorisation de leurs innovations. Particulièrement sensibilisé à la dimension économique des brevets, Nicolas Hautier a une approche économique et stratégique de la propriété intellectuelle. Il a débuté sa carrière d'ingénieur brevets chez un constructeur automobile puis a intégré un grand cabinet parisien de propriété industrielle. Il a acquis une expérience en recherche publique en travaillant sur un programme du ministère de l'énergie américain (DOE) au Laboratoire National de Berkeley, en Californie. Il dispense aujourd'hui plusieurs formations en matière de brevets auprès d'écoles ou de masters spécialisés en PI.



STÉPHANIE DAMERON

→ Professeur de stratégie, Directrice de la chaire « Intelligence Economique et stratégie des organisations », Université Paris Dauphine

Diplômée de l'ESSEC, d'un DEA de stratégie, docteur en sciences de gestion, agrégée des universités, ancienne auditrice de l'IHEDN,

Stéphanie Dameron est professeur à l'Université Paris-Dauphine. Elle y dirige les enseignements de stratégie et l'équipe de recherche "Management & Organisation" composée de 60 enseignants chercheurs. Stéphanie Dameron a créé en 2009 la première chaire de la Fondation Dauphine sur le management de la diversité. Elle dirige la chaire "Intelligence économique et stratégie des organisations". Ses travaux sur les dynamiques de coopération inter et intra entreprises et leurs impacts sur les processus stratégiques ont été distingués par la European Academy of Management et la Strategic Management Society. Elle vient de publier "The Future of Management Education", paru chez Palgrave Mc Millan.



THOMAS LANDRAIN

→ Co-fondateur et Président de Just One Giant Lab (JoGL)

Chercheur en biologie synthétique, Thomas Landrain préside Just One Giant Lab, premier laboratoire de recherche fonctionnant comme une « plateforme collaborative ouverte et distribuée ».

JoGL collabore avec des laboratoires académiques, des entreprises, des startups, des fondations, des ONG et des services publics pour créer une mobilisation massive sur des programmes de recherche distribués et participatifs visant à résoudre les problèmes sanitaires, environnementaux, sociaux et humanitaires. JoGL utilise la science ouverte, l'innovation responsable et l'apprentissage continu. Thomas Landrain a précédemment co-fondé et dirigé La Paillasse, le plus grand laboratoire communautaire ouvert en Europe, et également co-fondé et dirigé PILI, une startup biotech proposant à l'industrie d'utiliser la fermentation pour produire des colorants naturels et renouvelables, au lieu de recourir à la pétrochimie et aux pesticides.



BENJAMIN CARLU

→ Co-fondateur et Président de Usine IO

Ingénieur des Arts et Métiers, Benjamin Carlu a créé sa première entreprise en 2005, dans la conception de systèmes domestiques utilisant l'énergie solaire. Après sa vente, il a rejoint Demeter Partners, en 2007, où il a suivi plusieurs opérations d'augmentation de capital dans le domaine de l'énergie solaire, éolienne ou issue du traitement des déchets. Il a fondé Usine IO en 2013 en constatant que les infrastructures et les ressources dédiées aux inventeurs n'étaient pas suffisamment organisées pour accélérer les étapes d'un développement de produits. L'entreprise est devenue leader mondial du coaching de projets industriels avec plus de 550 projets accompagnés impliquant des PME, des grandes entreprises et des startups. Les projets passés chez Usine IO cumulent à ce jour plus de 250 M€ levés en capital risque.

BIOGRAPHIES



LAURENT BALY

→ **Président de la Société d'accélération du transfert de technologies (SATT) Sud-Est et Président du Réseau SATT**

Docteur en Sciences du Mouvement Humain de l'université d'Aix-Marseille, Laurent Baly cumule plus de 20 années d'expérience dans la R&D et l'innovation de l'industrie du sport et des loisirs, marquées par une solide expérience de la propriété intellectuelle, des partenariats public-privé et du management à l'international. De 1999 à 2003, il a enseigné les Sciences du Sport au sein des Universités d'Aix-Marseille et d'Avignon et des Pays de Vaucluse. En 2003, il a intégré Décathlon comme ingénieur de R&D. Il a créé un laboratoire de recherche avant de devenir Directeur R&D du groupe. Avec ses équipes, il a développé de nouvelles technologies, contribué à renforcer le portefeuille de brevets de la société et à créer des partenariats avec des universités. Il a dirigé la production de Décathlon en Asie du Sud-Est avant de rejoindre la SATT Sud-Est comme Président. En 2016, il est devenu président du Réseau SATT.



FRANÇOISE BARUTEL NAULLEAU

→ **Vice-présidente, 3^{ème} chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, Propriété intellectuelle**

Diplômée de Sciences Po Paris et d'un Mastère à l'ESSEC, après avoir exercé des fonctions de marketing dans des entreprises privées, Françoise Barutel Naulleau a intégré l'Ecole Nationale de la Magistrature en 1997. Elle a commencé sa carrière de magistrat au TGI de Meaux. Elle a rejoint, en 2002, le ministère de la Justice, puis le TGI de Paris. Elle est devenue vice-présidente au TGI de Bobigny en 2007. En 2012, elle a réintégré le TGI de Paris comme vice-présidente chargée du service du tribunal d'instance du 12^e arrondissement. Depuis 2014, Françoise Barutel Naulleau est vice-présidente à la 3^{ème} Chambre du TGI de Paris, spécialisée en propriété intellectuelle.



MICHÈLE WEIL-GUTHMANN

→ **Magistrat honoraire, Médiatrice assermentée**

Magistrat de carrière, Michèle Weil-Guthmann a occupé divers postes dont celui de Vice-Présidente du TGI de Paris. Puis, conseillère juridique de la Mission permanente de la France à Genève, elle a représenté ce pays dans de nombreuses enceintes multilatérales. Entrée à l'OMPI comme directeur de cabinet du directeur général, elle a participé à la plupart des discussions stratégiques

concernant la propriété intellectuelle. Aujourd'hui médiatrice, certifiée par l'International Mediation Institute et l'Institut Français de Certification des Médiateurs, agréée auprès de nombreuses institutions françaises et internationales, assermentée en France et en Suisse, elle a une large pratique nationale et internationale, notamment en propriété intellectuelle. Elle enseigne la médiation et est co-auteur de plusieurs ouvrages collectifs sur la médiation, en France et en Suisse.



JEAN A. MIRIMANOFF

→ **Magistrat honoraire, Médiateur assermenté**

Médiateur assermenté et agréé (CSMC), Jean A. Mirimanoff pratique la gestion des conflits, la conciliation et la médiation en matière civile, commerciale et familiale et les formes hybrides de résolution des différends. Ancien conseiller juridique au CICR, il est titulaire du brevet d'avocat, magistrat honoraire, membre du CEPEJ GT MED (Strasbourg), membre de l'IMI Standards Committee (La Haye), ancien membre de la Commission officielle de préavis en matière de médiation civile et pénale (Genève), co-fondateur du GEMME-Suisse (Fribourg) et de la CIMJ (Montréal/Paris), et membre correspondant de la revue de Conflictologie (Saint-Petersbourg). Il est appelé comme expert, formateur et consultant, notamment pour le Conseil de l'Europe, l'ENM et la Fondation Suisse pour la Formation Continue des Juges (Berne). Il a écrit et dirigé de nombreuses publications en matière de résolution amiable des différends.



GUILLAUME DE LA BIGNE

→ **Conseil en propriété industrielle, Président de la Commission d'arbitrage et de médiation de l'ACPI**

Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique de Nancy, titulaire d'une maîtrise de Mécanique et d'un DEA de Génie des Systèmes Industriels, Guillaume de La Bigne est conseil en propriété industrielle, mandataire européen auprès de l'OEB et mandataire auprès de l'EUIPO. Depuis 2000, il est gérant-fondateur du cabinet LLR, présent en France, dans divers pays européens et en Asie. Il conseille un large spectre d'entreprises et d'organismes de recherche publique. Il intervient aussi auprès d'organismes collectifs tels que des chambres de commerce pour sensibiliser les PME aux stratégies de protection industrielle. Guillaume de La Bigne est inscrit sur la liste des médiateurs spécialisés en propriété industrielle de la Chambre Arbitrale Internationale de Paris (CAIP).

DES INTERVENANTS



ELIE ZNATY

→ Directeur Scientifique de Bertin Technologies et administrateur de l'ASRC et de France Innovation
Ingénieur-civil de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Docteur en mathématiques appliquées et titulaire d'un MBA de HEC, Élie Znaty débute chez Bertin et Cie en 1982. Il y développe pendant

30 ans les offres de conseil et de recherche dans les domaines de la modélisation et simulation des phénomènes physiques, de la sécurité des systèmes d'information, de l'ergonomie, du traitement automatique de l'information multimédia-multilingue, de la maîtrise des risques, du management des technologies et de l'innovation, pour les secteurs de la défense et de la sécurité, de l'aéronautique et de l'espace, de l'énergie. Élie Znaty est membre du conseil d'administration du pôle de compétitivité Capenergies. Il est également membre du conseil d'administration de l'Association des Structures de Recherche sous Contrat (ASRC) et vice-président de France Innovation.



VALENTINE POYLO

→ Responsable du département Propriété intellectuelle – Partenariats industriels, SNCF Réseau

Après six années passées au ministère de la Défense dans le cadre de la mission de changement de statut de la direction des constructions navales, devenue

DCNS puis Naval Group, Valentine Poylo a rejoint le groupe SNCF en 2007 comme juriste au sein du département juridique de l'Infrastructure. En 2015, Valentine Poylo devient responsable du département Propriété intellectuelle et Partenariats industriels au sein de la direction juridique de SNCF Réseau. Le département est en charge de tous les sujets de propriété intellectuelle (assets et contrats), des projets de Recherche Innovation Développement (de l'accompagnement des start-ups jusqu'aux projets de recherche européens H2020) et de toutes les questions tenant à la protection des données, notamment des données personnelles.



CHRISTOPHE CHAPTAL DECHANTELOUP

→ Directeur associé de CC&A.,
Directeur de Design fax et Président de l'ACPI
Diplômé de l'École Supérieure de Design Industriel (ESDI) et de l'INSEAD, Christophe Chaptal de Chanteloup a fondé le cabinet en stratégie et organisation CC&A. Il est directeur de Design fax,

d'Admirable Design, de The ODP Letter et président de l'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle. Christophe Chaptal de

Chanteloup a acquis une vision élargie de l'entreprise et de ses leviers stratégiques en créant l'agence de design industriel Design Service, comme directeur associé du cabinet de conseil Arion, directeur produit et directeur marketing stratégique au sein du Groupe SEB, directeur marketing, design et communication de Peugeot Scooters puis chargé de missions d'organisation chez Automobiles Peugeot. Christophe Chaptal de Chanteloup a publié une dizaine d'ouvrages. Il a reçu divers prix et distinctions : Étoile de l'Observateur du Design, Janus de l'Industrie, Motorcycle Design Award, Prix Stratégies, Prix du Sénat, Prix Montgolfier.



PRISCILLE PEDONE

→ Avocat accompagnatrice en médiation

Conseil, avocat accompagnateur en médiation, ou arbitre, Priscille Pedone a plus de 15 ans d'expérience dans une pratique visant la résolution des litiges internationaux ou internes. En développant une activité contentieuse, devant toute autorité judiciaire (civile commerciale ou administrative, française ou européenne), arbitrale (ad hoc ou institutionnelle), Priscille Pedone s'est naturellement orientée vers une «solution des litiges» plus constructive en se formant à la médiation comme accompagnatrice, en France et en Italie. Son terrain juridique préféré, outre la propriété intellectuelle (marques, contrefaçon), réside dans la résolution de litiges transfrontaliers entre sociétés.



IRINA GUÉRIF

→ Secrétaire général de la Chambre Arbitrale Internationale de Paris

Titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat en France et en Russie, Irina Guérif a débuté sa carrière au sein du groupe Danone. Juriste auprès du cabinet d'avocats Loboda, Filimonov et Associés, à Moscou, spécialisé dans le traitement des litiges à l'international, Irina Guérif a ensuite exercé la profession d'avocat et est intervenue en droit commercial international et a géré le contentieux contractuel. Elle a rejoint la Chambre Arbitrale Internationale de Paris en 2005. Depuis sept ans, Irina Guérif assure la gestion et la coordination des activités de la CAIP dont la mission est l'administration de procédures d'arbitrage et de médiation. En plus de ces activités, Irina Guérif dispense des formations dans de nombreuses sessions de formation organisées par la CAIP ou dans le cadre de conférences.

LES ORGANISATEURS



L'ASSOCIATION DES CONSEILS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

→ Depuis 1884, la vocation de l'Association des Conseils en Propriété Industrielle (ACPI) est de regrouper les Conseils en Propriété Industrielle (CPI) exerçant à titre libéral, individuellement ou en groupe, en tant qu'employeurs ou travailleurs indépendants. Branche française de la Fédération Internationale des Conseils en Propriété Intellectuelle (FICPI), l'ACPI participe au développement de la propriété intellectuelle, défend un conseil éthique et responsable, et contribue à l'évolution du métier et de sa réglementation, au niveau national et international.



CHAMBRE ARBITRALE
INTERNATIONALE DE PARIS

LA CHAMBRE ARBITRALE INTERNATIONALE DE PARIS

→ La Chambre Arbitrale Internationale de Paris est une institution à but non lucratif et à compétence générale qui a pour mission de mettre à la disposition des entreprises de toute taille les moyens nécessaires au règlement de leurs litiges par voie d'arbitrage ou de médiation. Créée en 1926, c'est aujourd'hui le plus ancien centre d'arbitrage en activité en France. Près de 30 000 litiges touchant aux activités du monde du commerce et de l'industrie, ont été tranchés grâce à son intervention, ce qui en fait une organisation de notoriété internationale.

→ EN PARTENARIAT AVEC :

→ AVEC LE SOUTIEN DE :

G R O U P E

